

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ÉTUDES ET ANALYSES RELATIVES AU PROJET
D'AGRANDISSEMENT DU MARCHÉ DU VIEUX-PORT

SECTION I

NATURE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

1. La nature des services peut comprendre des services professionnels et techniques en architecture, en ingénierie, en architecture du paysage, en relevés et mise en plan des terrains et de bâtiments, en dessin assisté par ordinateur, en analyse de marché, en analyse organisationnelle et en évaluation.

2. Les services professionnels et techniques visent notamment à étudier ou élaborer les aspects suivants du projet :

1° le modèle de gouvernance soit le statut juridique, les membres, les règles et les moyens de communication internes;

2° les opérations notamment l'équipement et la logistique;

3° les études de marché notamment la définition des produits et du marché de la compétition;

4° le plan de marketing et la stratégie de communication;

5° le plan de gestion des ressources humaines notamment la gestion de la main d'œuvre et l'organisation du travail;

6° le plan de financement;

7° les projections financières tels que le montage financier et le proforma;

8° les études d'architecte reliées aux activités préparatoires, à la programmation (PFT) et à la conception du bâtiment;

9° l'étude de vent;

10° la valeur marchande de l'immeuble (rapport d'évaluation).

11° le plan d'affaires.

SECTION II

LOCALISATION

3. Les services professionnels et les services techniques décrits aux articles 1 et 2 sont requis pour la réalisation d'études s'inscrivant dans le cadre du projet d'agrandissement du Marché du Vieux-Port situé au 160, quai Saint-André qui constitue un équipement collectif relevant de la compétence d'agglomération.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

4. Le coût des services professionnels et techniques décrits aux articles 1 et 2 s'élève à 100 000 \$.

TOTAL : 100 000 \$

Annexe préparée le 17 août 2010 par :

Sébastien Girard, M.ATDR, MBA
Service du développement économique